

Le Fonds Handicap & Société lance son premier appel à projet !

Handicap, perte d'autonomie : solidarité, territoires et ruralité

Depuis 2010, le Fonds de dotation Handicap & Société a pour double vocation de mener une action de mécénat en soutien à des projets associatifs, culturels ou sportifs et une action politique et de recherche fondée sur le dialogue et la réflexion afin de contribuer au débat.

À partir de 2018, le Fonds de dotation Handicap & Société souhaite ajouter une troisième mission à son activité en lançant son premier appel à projet en mars.

L'une des priorités de cet appel à projet est de renforcer la cohésion des territoires en luttant contre les fractures territoriales, l'isolement ou encore le vieillissement, de promouvoir l'expertise, la formation, la recherche et l'innovation et de développer l'accessibilité de l'ensemble des services de droit commun dans les différents domaines de vie. L'objectif est de valoriser la pleine intégration des personnes handicapées, malades ou en perte d'autonomie dans la cité et de promouvoir la citoyenneté.

Quels critères de sélection ?

- Caractère innovant et original.
- Pérennité et reproductivité
- Cohérence du budget

Il est à noter, qu'une attention particulière sera portée aux initiatives prenant en compte différents domaines de vie et/ou assurant une plus grande continuité des réponses dans une logique de parcours de vie. Le projet devra associer directement les publics concernés, partenaires dans la co-construction du projet. Une attention sera accordée aux actions qui valorisent les compétences des personnes handicapées, malades ou en perte d'autonomie à intervenir dans la vie locale, leur engagement associatif et citoyen.

Qui peut y répondre ?

Tous les organismes à but non lucratif et organisme public : associations, collectif d'usagers, établissement médico-social, établissement public, coopérative, organisme d'habitat, organisme de recherche scientifique, collectivité locale ou territoriale.

Et pour le meilleur projet ?

Le budget consacré à cet appel à projet est de 60 000 euros. Ce montant est réparti entre le, ou les projets lauréats (trois projets maximum). Les lauréats s'engagent à utiliser la totalité de la subvention à la mise en œuvre du projet et de faire un retour de la mise en place de celui-ci au Fonds Handicap & Société.

Une convention de partenariat sera établie entre le Fonds Handicap & Société et l'organisme bénéficiaire.

COMMENT RÉPONDRE ?

Télécharger et remplir le dossier d'Appel à projet sur www.fondshs.fr
→ Rubrique : Appel à projet

CALENDRIER

- Ouverture de l'appel à candidature
1^{er} mars 2018
- Date limite d'envoi des dossiers complets
30 septembre 2018, minuit
- Remise des prix
14 février 2019

Le fonds de dotation «Handicap & Société» créé en 2010, a pour mission d'améliorer la situation des personnes handicapées, malades et dépendantes. Il a pour objet de recevoir et gérer des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.

Au côté des associations et tout en respectant la particularité de chacune d'elles, il se veut un relais et une plateforme de réflexion.

Le Fonds de dotation « Handicap & Société » a une double vocation :

- Une action de mécénat en soutien à des projets associatifs, culturels, de recherche, d'emploi, etc.
- Une action politique et de recherche avec le Club Handicap & Société fondé sur le dialogue et la réflexion.

Le Club Handicap & Société, fondé par le Fonds de dotation « Handicap & Société », se veut une référence en matière de réflexion et de propositions sur le handicap, la dépendance, l'autonomie, les ALD, etc... Sa réussite réside dans sa capacité à initier le débat sur des enjeux forts et à proposer des solutions concrètes, utiles et constructives.

01/03/2018

Contact Presse

Isabelle TRÉQUILLY

89 rue Damrémont
75882 Paris Cedex 18
01.44.92.58.10
contact@fondshs.fr



Handicap
& Société
Fonds de dotation

Avec le soutien de :

mutuelle
Intégrance
L'esprit de solidarité

